



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

du vendredi 19 novembre 2021

APPROUVÉ

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE MAINE-ET-LOIRE
DU 19 novembre 2021

PRÉSENTS :

M ORY Pierre, Préfet de Maine-et-Loire.

Mmes BENOIT, BEURTON-LE MIGNON, BLANCHARD, BRATEAU, DAGORN, GIFFARD, GRELLIER, HALIMI, HUMEAU, LUCIANI, MENARD, PETITRENAUD, TANGUY, WINDELS.
MM. ANGIBAUD, ARAM, BABICKI, BESNIER, BILLIARD, BORJON-PIRON, CHÂTEAU, CHOPLAIN, COUGÉ, COURANT, DE GOURMONT, DE BERTEIX, DORIVAL, FAIQ, FAUVEAU, GANG, GAUCHET, GAZEAU, JABER, JEGOU, LE MAOUT, LELIEVRE, MARBACH, MAUREL, NOYELLE, PICOT, RAVARY, REIX, REYNOUARD, ROUSSEAU, VIOUX, VOYER.
Membres titulaires.

MEMBRES TITULAIRES EXCUSÉS (représentés par pouvoir pour l'élection des membres du Bureau):

Mme LEROUGE.
MM. BODET, JUSTEAU, LACLIE.

Assistent également :

Mme BALLU Agnès, direction des relations institutionnelles et de l'aménagement du territoire.
Mme ROUX Francine, direction des relations institutionnelles et de l'aménagement du territoire.
Mme VERWEE Anne-Marie, direction des relations institutionnelles et de l'aménagement du territoire.
M. LAHEURTE Cyrille, directeur général.
M. RANCHOUX Pascal, direction des relations institutionnelles et aménagement du territoire.
Mme ROCHER Anne, CDP49.

SÉANCE DU VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021

Ordre du jour

1. Proclamation des résultats et installation des membres élus	4
2. Élection du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire	7
3. Élection des membres du Bureau	10
4. Désignation du suppléant du président à CCI France	11
5. Désignation des présidents et des membres des commissions réglementées	12
6. Désignation des membres associés	13
7. Désignation des conseillers techniques	14
8. Honorariat	16
9. Délibération d'habilitation générale du président à ester en justice	16
10. Délibération d'attributions du président en matière de marchés publics	16
11. Délégations de signature du président et du trésorier	17
12. Attributions du directeur général	17
13. Validation des cinq commissions principales	17
14. Indemnités de frais de mandat du président et des membres du bureau	18
15. Calendrier 2022 des assemblées	18
16. Agenda des principales manifestations	19
17. Questions diverses	19

1. Proclamation des résultats et installation des membres élus

Le Préfet adresse ses félicitations pour le bon déroulement de l'élection.

Il souhaite que l'excellente collaboration entre la CCI et les services de l'État à tous les niveaux se poursuive. Il a pu mesurer l'efficacité de ce travail collaboratif avec les élus consulaires et les services de la CCI, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Le Préfet rappelle les éléments de la pesée économique et présente les résultats de l'élection.

Éléments constitutifs de la pesée économique	CATEGORIE COMMERCE		CATEGORIE INDUSTRIE		CATEGORIE SERVICES		TOTAL
	Cat C1 0 - 4	Cat C2 5 et +	Cat C1 0 - 9	Cat C2 10 et +	Cat C1 0 - 4	Cat C2 5 et +	
Assemblée CCI 2021	Nbre élus	Nbre élus	Nbre élus	Nbre élus	Nbre élus	Nbre élus	Nbre élus
	6	7	7	12	8	10	50

Résultats :

- Nombre d'inscrits : 34 040
- Nombre de votants : 1 989
- Taux de participation Maine-et-Loire : 5,84 %
- Taux de participation Région Pays de la Loire : 6,03 %
- Taux de participation national : 6,08 %

Le Préfet partage la déception des membres de la CCI par rapport au faible taux de participation. Le taux a été divisé par deux depuis la dernière élection.

Plusieurs éléments expliquent selon lui cette dégradation : le fait d'avoir des autoentrepreneurs dans le corps électoral (ils représentent 40% des votants), le fait d'avoir plus de droits de vote que de personnes physiques et le mode de scrutin exclusivement électronique (le dernier scrutin était mixte). Il regrette ce faible taux d'autant plus que la CCI a été très présente dans la gestion de la crise du point de vue économique.

Il a confiance dans l'action du nouveau président et de la nouvelle assemblée pour susciter plus d'adhésion des entrepreneurs du département.

Le Préfet énonce les noms de chaque membre élu à l'issue du scrutin du mercredi 10 novembre 2021, et qui entre ainsi officiellement en fonction.

COMMERCE				
C1 de 0 à 4 salariés				
Philippe	COUGÉ	GOLDYZ SARL	ANGERS	Titulaire CCIR
Christophe	LE MAOUT	CHARMANI	DOUE-EN-ANJOU	
Cynthia	PETITRENAUD	WELCOME PATTON	ANGERS	
Cédric	RAVARY	CHOPE ANGERS	ANGERS	
Sébastien	VOYER	M VOYER SEBASTIEN	TURQUANT	
Sandrine	WINDELS	L'ATELIER HORTENSIA ET MARGUERITE LES FLEURISTES ASSOCIES	ANGERS	Suppléante CCIR
C2 de 5 salariés et plus				

Nicolas	BABICKI	SOMADEM SOCIETE DE MARKETING D'EMBALLAGES 4676Z 49 MIRE	MIRE	
Benoît	CHOPLAIN	ARANEA	MURS- ERIGNE	
Raphaël	COURANT	SAS BRASSERIE DE LA GARE	ANGERS	
Dominique	GAZEAU	D.B. BASKET CONNECTION	ANGERS	Suppléant CCIR
Christophe	JEGOU	DPDG LORETTE	ANGERS	
Marie	MENARD	JUIGNEDIS	AVRILLE	Titulaire CCIR
Julie	TANGUY	DELEVEES	SAUMUR	

INDUSTRIE				
I1 de 0 à 9 salariés				
Delphine	HALIMI	AIR VENTIL CONCEPT	RIVES-DU-LOIR-EN- ANJOU	
Rami	JABER	THERMOLAK	BEAUPREAU-EN- MAUGES	
Guillaume	DE GOURMONT	ATELIER VIE	SAINT- BARTHELEMY- D'ANJOU	
Pascal	ARAM	NSI PLASTIQUE	SAINT-MARTIN-DU- FOUILLOUX	Suppléant CCIR
Anne- Françoise	BENOIT	AUX DELICES DE LA TOUR	ANGERS	Titulaire CCIR
Jean-Marc	DORIVAL	MMD ACOUSTIQUE	MOZE-SUR-LOUET	
Foulques	JUSTEAU	ALLIOS/GEFCO	ANGERS	
I2 de 10 salariés et plus				
Zakaria	FAIQ	BIOGANCE	CHAMPTOCE SUR LOIRE	
Anne- Céline	HUMEAU	HUMEAU BEAUPREAU	BEAUPREAU EN MAUGES	Suppléante CCIR
Yanis	BORJON- PIRON	BORJON-PIRON	TRELAZE	
Frédéric	FAUVEAU	Esprit HEXA	CHOLET	
David	MAUREL	SBR	CANTENAY- EPINARD	
Eric	LACLIE	AOS	CHOLET	
Thierry	GAUCHET	TRIOPLAST	OMBREE D'ANJOU	
François	LELIEVRE	DENTAURUM CERAMICS	LE PLESSIS- GRAMMOIRE	Titulaire CCIR
Emmanuel	PICOT	EVOLIS	BEAUCOUZE	
Laurent	MARBACH	GROLLEAU	MONTILLIERS	Suppléant CCIR
Régis	ROUSSEAU	CHARPENTE MENUISERIE ROUSSEAU	LONGUENEE-EN- ANJOU	
Edith	GIFFARD	ETS GIFFARD	AVRILLE	Titulaire CCIR

SERVICE				
S1 de 0 à 4 salariés				
Virginie	BEURTON-LE MIGNON	VALEURS & CO	ANGERS	
Matthieu	BILLIARD	BILLIARD CONSEILS	BEHUARD	Titulaire CCIR
Mathilde	BLANCHARD	SIBYLLINE ESCAPADE	ANGERS	Suppléante CCIR
Céline	BRATEAU	PEP'S CONSEIL	ANGERS	
Didier	CHÂTEAU	DOMUS PREVENTION	ANGERS	
Céline	LE ROUGE	ABLC AVOCATS ASSOCIES	ANGERS	
Pascale	LUCIANI	LE CHATEAU DE LA TOURLANDRY	CHEMILLE EN ANJOU	Suppléante CCIR
Jean-François	REYNOUARD	OPHRYS	BOUCHEMAINE	Titulaire CCIR

S2 de 5 salariés et plus				
Gérald	ANGIBAUD	ANGIBAUD PHOTO	SAUMUR	
Philippe	BESNIER	TGS FRANCE INFORMATIQUE	BEAUCOUZE	Titulaire CCIR
Sylvain	BODET	BODET SA	CHOLET	
Catherine	DAGORN	MCA FINANCE	ANGERS	Titulaire CCIR
Pascal	DEBERTEIX	RD ANGERS	SAINT- BARTHELEMY- D'ANJOU	
Stéphane	GANG	SARL AEPE GINGKO	LOIRE- AUTHION	
Hélène	GRELLIER	LOGISSEO	ANGERS	Suppléante CCIR
Gonzague	NOYELLE	PODELIHA - ENTREPRISE SOCIALE POUR L'HABITAT - SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	ANGERS	Suppléant CCIR
Julien	REIX	BR GESTION HOTELS	SAUMUR	
Philippe	VIoux	MORGAN VIEW	BEAUCOUZE	

Le Préfet présente les élus qui représenteront la CCI 49 à la CCI régionale des Pays de la Loire.

COMMERCE 1	Philippe	COUGE	Titulaire
	Sandrine	WINDELS	Suppléante
COMMERCE 2	Marie	MENARD	Titulaire
	Dominique	GAZEAU	Suppléant
INDUSTRIE 1	Anne-Françoise	BENOIT	Titulaire
	Pascal	ARAM	Suppléant
INDUSTRIE 2	François	LELIEVRE	Titulaire
	Céline	HUMEAU	Suppléante
	Edith	GIFFARD	Titulaire
	Laurent	MARBACH	Suppléant
SERVICES 1	Matthieu	BILLIARD	Titulaire
	Mathilde	BLANCHARD	Suppléante
	Jean-François	REYNOUARD	Titulaire
	Pascale	LUCIANI	Suppléante
SERVICES 2	Philippe	BESNIER	Titulaire
	Hélène	GRELLIER	Suppléante
	Catherine	DAGORN	Titulaire
	Gonzague	NOYELLE	Suppléant

Pour l'élection du président de la CCI, le Préfet cède la place à la doyenne d'âge de l'assemblée. Il s'agit d'Édith GIFFARD, née le 5 avril 1957.

2. Élection du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire

Édith GIFFARD appelle les deux membres les plus jeunes de l'assemblée pour l'assister en tant que scrutateurs. Il s'agit de Mathilde BLANCHARD, née le 14 octobre 1993 et de Marie MENARD née le 4 novembre 1985.

Édith GIFFARD communique le nom des personnes excusées et porte à la connaissance de l'assemblée les pouvoirs qu'elles ont donnés.

Christophe JEGOU donne pouvoir à Philippe BESNIER.

Foulques JUSTEAU donne pouvoir à Matthieu BILLIARD.

Laurent MARBACH donne pouvoir à Jean-François REYNOUARD.

Céline LEROUGE à Philippe BESNIER.

Édith GIFFARD appelle solennellement le ou les candidats à la présidence à se déclarer.

Matthieu BILLIARD est le seul à se déclarer candidat.

Édith GIFFARD demande si les membres de l'assemblée sont d'accord pour que l'élection du président se fasse à main levée, modalité prévue par le règlement intérieur.

Validation unanime de l'assemblée

Édith GIFFARD déclare solennellement Matthieu BILLIARD élu président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire.

Cette annonce est suivie par les applaudissements de l'assemblée.

Édith GIFFARD, élue pour son deuxième mandat, est ravie de voir le renouvellement des membres et l'élection d'un jeune président.

Elle souligne le professionnalisme des équipes de la CCI et de son directeur général. Elle déclare que c'est précieux pour les membres élus de pouvoir compter sur une équipe compétente et disponible. L'association de l'expérience des membres élus, confrontés à la réalité du terrain dans leur entreprise et du travail des services de la CCI fait la richesse de l'action de la CCI.

Elle déclare qu'il est important de travailler avec bon sens. Elle cite la réglementation toujours plus complexe qui mène parfois à des contradictions, notamment entre la préservation des consommateurs et celle de l'environnement. Elle invite les nouveaux membres élus à choisir des ateliers qui leur tiennent à cœur, car elle estime qu'on fait mieux les choses lorsqu'on les aime. Elle les invite aussi à être concrets et faire des choses pour le public auquel elles sont destinées.

La suite de la réunion se déroule sous la présidence du nouveau président.

Matthieu BILLIARD adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont accepté de s'engager à ses côtés pour le territoire et l'intérêt général pendant 5 ans. Il les remercie pour la confiance qu'elles et ils viennent de lui accorder en l'élisant président de la CCI. C'est un honneur pour lui d'avoir ce soutien de la part de chefs d'entreprise impliqués.

Il remercie son prédécesseur Éric GRELIER, qui a été le déclencheur de l'envie de monter une liste. Il le remercie pour sa confiance.

Il remercie le directeur général et l'ensemble des équipes de la CCI.

Il revient sur le faible taux de participation aux élections. Il précise qu'excepté dans trois départements (La Réunion, la Martinique et la Guadeloupe), la participation nationale tourne autour des 5%, comme en Maine-et-Loire. Cela interpelle étant donné le travail réalisé par la CCI pour les entreprises du territoire. Cette faible mobilisation montre qu'il faut continuer à travailler avec l'ensemble des partenaires économiques, s'ouvrir encore plus et faire mieux connaître l'action de la CCI.

Il souligne sa volonté de co-construire et de travailler davantage ensemble.

Il souhaite aller plus loin dans la délégation des missions confiées aux élus et faire en sorte que leur implication soit la plus efficace possible.

Il propose de créer cinq commissions thématiques, qui seront autonomes pour mener leurs projets.

- Une commission sur la formation, l'emploi et l'attractivité du territoire.

Concernant la valorisation du CFA de la CCI, le président Matthieu BILLIARD déclare que le choix d'organiser la remise des diplômes aux apprentis du centre de formation d'Angers au centre des Congrès constitue un message fort envoyé aux apprenants sur la reconnaissance de la qualité des formations.

Évoquant la réflexion en cours sur la nouvelle implantation du restaurant d'application, il estime que cet outil de formation doit être une belle vitrine pour valoriser les talents accueillis dans le CFA.

Concernant les difficultés de recrutement, il évoque une piste expérimentée dans son entreprise. Il a recruté trois personnes avec des titres de séjour provisoires aux compétences variées, dont un ingénieur et un conducteur de ligne. Il évoque également la problématique du logement et la possibilité de disposer d'un parc de logements à louer pour six mois à un an à proposer aux personnes nouvellement embauchées.

Pour renforcer l'attractivité du territoire, il évoque la piste du mécénat sportif et cite l'organisation début décembre du tournoi de tennis international féminin à Trélazé.

Il propose de confier la présidence de cette commission à Catherine DAGORN.

Catherine DAGORN est la directrice générale de MCA Finance. Dans la précédente mandature, elle présidait la commission des finances. La formation et l'emploi sont deux sujets qui la passionnent. C'est pourquoi elle a envie de s'impliquer dans cette commission en assurant la présidence.

- Une commission sur l'entrepreneuriat responsable et la croissance soutenable.

Le président Matthieu BILLIARD déclare que la CCI est exemplaire sur ces sujets depuis plusieurs années. La Chambre est labellisée Lucie, norme la plus exigeante en termes de RSE, et à l'initiative

de nombreux projets, dont l'association ADECC qui œuvre au développement de l'économie circulaire.

Il souligne la nécessité d'intégrer la préoccupation environnementale dans la stratégie de développement des entreprises, en particulier pour attirer de nouveaux talents. Il estime que c'est le chemin à suivre pour que certaines entreprises continuent de travailler et de se développer à l'avenir. Il évoque la réflexion à mener dans les entreprises sur l'organisation du temps de travail. Il indique que dans son entreprise, il a été décidé de ne plus travailler le vendredi après-midi et d'avoir des journées plus longues pendant la semaine. Cette nouvelle organisation a permis d'attirer de nouveaux collaborateurs.

Il évoque également l'impact de la nouvelle réglementation « zéro artificialisation nette » (ZAN). L'aménagement des zones d'activités ne pourra plus être traité comme cela se faisait jusqu'à maintenant.

Il propose de confier la présidence de cette commission à Philippe COUGE.

Philippe COUGÉ est le dirigeant de Game Cash. Il est très impliqué dans l'économie circulaire et le réemploi. Dans la précédente mandature, il était déjà en charge de l'entrepreneuriat. Il est heureux de continuer à s'impliquer sur les enjeux de l'entrepreneuriat responsable.

- Une commission sur l'information sur les dispositifs de financement du développement

Le président Matthieu BILLIARD déclare que de nombreux dispositifs de financement sont méconnus et que la CCI a un vrai rôle à jouer pour les faire connaître aux entreprises, en particulier les financements alternatifs et les fonds régionaux.

Il propose de confier la présidence de cette commission à Philippe BESNIER, président associé TGS France, qui œuvrait déjà sur cette thématique du financement dans la précédente mandature

Philippe BESNIER confirme qu'il y a beaucoup de choses et de pédagogie à faire dans ce domaine. Il cite les fonds Pays de Loire Participations et Pays de Loire Relance (fonds spécifique dédié aux intercommunalités) et l'apparition de fonds privés-publics. Il affirme que l'arrivée d'un nouvel actionnaire permet d'aller plus vite, plus loin.

- Une commission sur l'optimisation de l'usage numérique

Le président Matthieu BILLIARD déclare que l'enjeu de cette commission est de réfléchir à la manière de mieux utiliser les outils numériques et de favoriser le travail en commun des nombreuses entreprises spécialisées dans ce domaine qui existent sur le territoire.

Il évoque également la nécessité de la formation sur ce sujet et l'industrie 4.0, un moyen selon lui pour compenser des pertes de compétences concernant des métiers qui peinent à recruter en optimisant certaines tâches.

Il propose de confier la présidence de cette commission à François LELIEVRE.

François LELIEVRE est le président de Dentaurum Ceramics. Dans la précédente mandature, il avait en charge un groupe projets sur la transition numérique et industrie du futur. À ce titre, il représente la CCI dans les conseils d'administration de plusieurs organisations qui accompagnent les entreprises dans le domaine de l'innovation et du digital : Angers Technopole, We Network, Angers French Tech.

François LELIEVRE souligne que l'optimisation de l'usage numérique concerne tous les secteurs de l'économie.

- Une commission pour développer la proximité avec le territoire et les liens avec l'écosystème économique

Le président Matthieu BILLIARD déclare que c'est au sein de cette commission que pourra être menée la réflexion sur la manière d'ouvrir la CCI et d'aller encore plus à la rencontre des entreprises du territoire.

Il évoque le souhait de créer des vice-présidences territoriales afin que la CCI agisse en interaction avec l'ensemble des acteurs économiques du département.

Il propose de confier la présidence de cette commission à Philippe VIOUX.

Philippe VIOUX est le co-gérant de l'agence de communication MorganView.

Dans la précédente mandature, il œuvrait déjà dans la commission communication.

Il souligne la transversalité du sujet. Il souhaite que cette commission soit à l'écoute des autres commissions et des informations qui arrivent à la CCI. Il indique que des choses seront proposées lors de la prochaine assemblée générale pour que toutes les bonnes idées soient diffusées le plus largement possible.

Le président Matthieu BILLIARD souligne que la CCI est un outil aux services des entreprises. Le binôme formé par les services et les membres élus permet de concrétiser les bonnes idées en action profitable pour les entreprises.

3. Élection des membres du Bureau

Le président Matthieu BILLIARD indique que la composition d'un « Bureau » type selon CCI France pour une CCI territoriale est la suivante :

- 1 président
- 2 vice-présidents
- 1 trésorier
- 1 trésorier adjoint
- 1 ou 2 secrétaires

La CCI de Maine-et-Loire a prévu un élargissement de la composition du Bureau en faisant évoluer son règlement intérieur le 2 juillet 2021. Cette évolution a été réalisée afin de veiller à respecter une parité dans les vice-présidences, de garantir une représentation des territoires et d'assurer le pilotage des principaux axes. Cet élargissement a été homologué par le Préfet de Région le 26 octobre 2021.

Le président Matthieu BILLIARD propose que le Bureau de la CCI de Maine-et-Loire soit composé de dix membres : un président, une vice-présidente, trois vice-présidents, un trésorier, un trésorier adjoint et trois secrétaires. Puis il présente les noms des personnes auxquelles il envisage de confier les responsabilités.

Président	Matthieu BILLIARD
1 ^{ère} vice-présidente :	Anne-Céline HUMEAU
Vice-président :	Dominique GAZEAU
Vice-président :	Julien REIX
Vice-président :	Catherine DAGORN
Trésorier :	Philippe BESNIER
Trésorier adjoint :	Régis ROUSSEAU
Secrétaire :	Marie MENARD
Secrétaire :	Jean-François REYNOUARD
Secrétaire :	François LELIEVRE

Le président Matthieu BILLIARD invite les vice-présidents à se présenter.

Anne-Céline HUMEAU préside le groupe Humeau-Beaupréau, qui fabrique des chaussures pour enfants depuis plus de 100 ans et qui est le dernier fabricant français de bottes, sabot et sandales en PVC, dont la marque totem est Méduse.

Elle aura en charge l'industrie et représentera la CCI dans le pays choletais.

Elle déclare qu'elle est très flattée par la proposition de cette mission. Elle compte sur l'ensemble des membres pour l'accompagner dans ce nouveau rôle pour elle. Elle remercie pour la confiance accordée.

Dominique GAZEAU est le gérant de la boutique Basket Connection, situé à Angers. Il a présidé pendant sept ans l'association « Les vitrines d'Angers ». Il était conseiller technique dans la présidence mandature. Il remercie le président pour la confiance accordée pour assurer la fonction de vice-président au commerce.

Julien REIX dirige l'hôtel Ibis Styles à Saumur. Il préside le Club hôtelier du Saumurois et fait partie de la SPL Saumur Val de Loire.

Il est ravi de siéger à la CCI de Maine-et-Loire.

Il représentera la CCI dans la région du Saumurois.

Catherine DAGORN sera vice-présidente en charge de la formation.

Régis ROUSSEAU dirige une entreprise spécialisée dans la construction bois. Il est membre du bureau du Medef et préside la fédération du bâtiment des Pays de la Loire. Déjà élu dans la précédente mandature, il déclare qu'il a trouvé passionnante la mission d'élu à la CCI.

Marie MÉNARD dirige le magasin Weldom à Angers.

Le président Matthieu BILLIARD déclare qu'il souhaitait que soient représentés dans le Bureau deux types d'entreprises commerciales afin que les problématiques des petits et des grands commerces soient prises en compte.

Il indique que Jean-François REYNOUARD est candidat à la présidence de la CCI régionale. S'il est élu, ce serait une première pour la CCI du Maine-et-Loire de compter un président de la CCIR dans ses rangs.

Jean-François REYNOUARD entame son 3^e mandat. Dans la précédente mandature, il était vice-président.

Il présentera officiellement sa candidature le 9 décembre lors de l'assemblée d'installation de la CCI régionale.

Il indique que son projet est très proche de celui de Matthieu BILLIARD. Il a notamment proposé que tous les territoires des cinq CCI départementales soient bien représentés au sein de la CCI régionale.

Le président Matthieu BILLIARD demande s'il y a d'autres candidatures et des oppositions aux nominations des membres du Bureau.

Constatant qu'il n'y avait aucune autre candidature et pas d'opposition, il demande à l'assemblée de se prononcer sur la composition du Bureau à main levée.

Validation unanime de l'assemblée

Hélène GRELLIER demande comment se fera le relai entre les commissions et le Bureau, étant donné que les présidents des commissions thématiques ne font pas tous membres du Bureau.

Le président Matthieu BILLIARD indique que les présidents des commissions thématiques seront invités de manière permanente aux réunions du bureau. De même, les binômes ou trinômes mis en place dans les territoires seront invités à siéger aux réunions du Bureau, afin que l'information circule bien entre les différents groupes.

4. Désignation du suppléant du président à CCI France

Le président Matthieu BILLIARD indique qu'en plus du président de la CCI territoriale qui siège de droit à CCI France, il convient de désigner un suppléant.

Étant donné l'importance de la formation professionnelle pour la CCI, il propose de désigner Catherine DAGORN, vice-présidente de la CCI à la formation et présidente de la commission formation.

Validation unanime de l'assemblée

5. Désignation des présidents et des membres des commissions réglementées

Le président Matthieu BILLIARD donne la parole au directeur général, Cyrille LAHEURTE, pour la présentation des trois commissions réglementées.

Cyrille LAHEURTE indique que les trois commissions réglementées sont :

- la commission des finances
- la commission consultative des marchés
- la commission de la prévention des conflits d'intérêts entre la CCI et ses membres.

Il précise qu'il n'est possible de siéger que dans une de ces trois commissions réglementées et que les membres du Bureau ne peuvent pas y siéger.

Cyrille LAHEURTE indique que la commission des finances joue un peu le rôle du conseil de surveillance sur les finances de la Chambre.

Elle se réunit en amont de l'ensemble des votes du budget. Il existe trois séances budgétaires dans l'année : une pour définir le budget primitif (en novembre de l'année n pour l'année n+1), une deuxième pour valider le budget rectificatif (au printemps) et une troisième sur le budget exécuté.

La commission peut également être saisie sur d'autres sujets financiers pour éclairer le Bureau et l'assemblée.

Elle est composée de six membres, dont un-e président-e et un suppléant-e.

Le président Matthieu BILLIARD indique qu'il a proposé à Nicolas BABICKI, nouvellement élu à la CCI, d'assurer la présidence.

Nicolas BABICKI dirige l'entreprise Somadem, située à Miré, spécialisée dans la distribution de produits d'emballages et l'impression d'adhésif.

Cyrille LAHEURTE indique que la commission consultative des marchés a vocation à être saisie pour les principaux achats de la Chambre. Il précise qu'une partie des achats se fait au niveau régional.

Il indique que la CCI a la volonté de renforcer les achats responsables. Une charte des fournisseurs responsables est en cours de rédaction. Cela pourra faire partie des enjeux suivis par cette commission.

Le président Matthieu BILLIARD indique qu'il a proposé à Yannis BORJON-PIRON, qui présidait déjà cette commission dans la précédente mandature, de poursuivre son action au sein de cette commission.

Yannis BORJON-PIRON dirige une entreprise dans le secteur du bâtiment.

Il confirme l'importance de l'aspect environnemental et RSE dans la sélection des fournisseurs au sein de cette commission.

Il est très heureux d'avoir un suppléant cette année, ce qui n'était pas le cas dans la précédente mandature.

Cyrille LAHEURTE indique que la désignation du suppléant fait partie des ajustements qui découlent du nouveau cadre réglementaire mis en place au niveau national en lien avec la loi PACTE.

Concernant la commission de prévention des conflits d'intérêts, Cyrille LAHEURTE indique qu'il n'y a presque pas eu d'occasion de la réunir dans le précédent mandat, car la CCI avait pris pour principe l'interdiction absolue de contractualiser avec ses membres. Il précise que les conflits d'intérêts peuvent toutefois survenir dans des situations indirectes. Il indique que dans le cadre de la

modification du règlement intérieur de juillet impulsée par les textes au niveau national, ce principe de l'interdiction absolue a été nuancé. La Chambre, dans certaines conditions, pourrait être amenée à contractualiser avec certains de ses membres. Si cette éventualité se présentait, il faudrait saisir au préalable la commission de prévention des conflits d'intérêts pour qu'elle analyse la situation et qu'elle autorise le cas échéant un membre à candidater sur un des marchés et qu'elle émette des recommandations pour que la candidature se fasse en totale équité par rapport aux autres candidats présents sur le marché. L'activité de la commission pourrait donc être plus soutenue que précédemment. Il en déduit qu'il pourrait être pertinent de confier la présidence à un ou une juriste.

Le président Matthieu BILLIARD déclare que c'est la raison pour laquelle il a demandé à Céline LEROUGE qui est avocate d'assurer la présidence.

Cyrille LAHEURTE ajoute qu'un expert extérieur à la Chambre doit siéger dans cette commission. Il a été proposé que le Bâtonnier en exercice de l'Ordre des avocats désigne cet expert.

Le président Matthieu BILLIARD évoque le temps à passer que peut représenter l'engagement dans une de ces commissions. S'appuyant sur son expérience à la commission des finances dans la précédente mandature, il indique que les réunions dureraient deux heures. Il ajoute que les inscriptions dans les commissions thématiques se feront lors de la prochaine réunion.

Les élus candidats pour siéger à la commission des finances sont :

- Nicolas BABICKI, président.
- Pascale LUCIANI, vice-présidente
- Jean-Marc DORIVAL.
- Gérald ANGIBAUD.
- Cédric RAVARY.
- Frédéric FAUVEAU.

Les élus candidats pour siéger dans la commission consultative des marchés :

- Yannis BORJON-PIRON en tant que président.
- Benoit CHOPLAIN comme suppléant du Président.

Les élus candidats pour siéger dans la commission prévention des conflits d'intérêts sont :

- Céline LEROUGE en tant que présidente,
- Julie TANGUY
- Guillaume DE GOURMONT
- Pascal DEBERTEIX.
- Un expert extérieur désigné par le Bâtonnier en exercice de l'Ordre des avocats.

Les propositions des candidatures pour les trois commissions sont acceptées après un vote à main levée.

Validation unanime de l'assemblée

6. désignation des membres associés

Le président Matthieu BILLIARD indique que la CCI peut désigner des membres associés qui sont choisis parmi les personnes détenant les compétences en matière économique de nature à concourir à la bonne exécution des missions de la CCI.

Le nombre de membres associés ne peut excéder la moitié de celui des membres élus de la CCI. Ils sont désignés après chaque renouvellement général, sur proposition du Bureau, par l'assemblée générale de la CCI lors de la séance qui suit celle de son installation.

Sur proposition du président, après avis du Bureau, l'assemblée générale peut procéder entre deux renouvellements au remplacement des sièges vacants des membres associés ou désigner d'autres membres associés dans la limite du nombre mentionné ci-dessus.

Le mandat des membres associés ne peut excéder la durée de la mandature.

Le président propose 25 personnes pour être des membres associés.

Prénom	Nom	Société
Geoffroy	BATAILLE	PIERISOL
Didier	BESSARD	Pack R
Charles	BOISSEAU	Boisseau Maçonnerie
Thierry	EMERIAU	COMEC
Nicolas	CESBRON	CYCLES CESBRON
Ludovic	CORNET	CARMILA
Baptiste	DE BRUYNE	TRAITA SERVICE
Hervé	FILLON	
Marc	FLAMMANT	MTI
Olivier	GENDRY	Soreel (UIMM)
François	GUIONNET	Pro lavage poids lourd
Frederic	LAILLET	Solano proprepreté
Michel	LANGVIN	
Lenaick	LEGRATIET	Galléa RH
Alexandre	LEROY	IMPRIMERIE LOIRE IMPRESSION
Guillaume	MARTIN	Layon Conseil Assistance
Patrice	POLLONO	
Jean Benoit	PORTIER	
Euriell	QUERAN	Bridge Plus
Hadi	REMITA	France Fil
Franco	RODRIGUE	Empreinte Digital
Jean-Charles	RONGERE	Cross data
Pascal	ROUILLER	ACR
Fabien	SALLE	AKCELI
Sophie	SAUVOUREL	ANGERS LOIRE RESTAURATION

Validation unanime de l'assemblée

Cyrille LAHEURTE indique que les membres associés seront présents lors de la prochaine assemblée générale.

7. Désignation des conseillers techniques

Le président Matthieu BILLIARD indique que les conseillers techniques sont choisis soit pour leur expérience du monde économique soit en tant que représentants « es qualité » de directions de services de l'État ou d'organismes économiques.

Il propose la désignation de 47 représentants et représentantes de diverses institutions.

1	Présidente du Département de Maine-et-Loire	DABIN	Florence
2	Président de l'association des maires	CHALOPIN	Philippe
3	Représentant Agence Régionale Pays de la Loire (Solution éco)	MUSSET	Philippe
4	Président ALDEV	GIDOIN	Yves

5	Président de la Chambre d'Agriculture	LAIZE	Denis
6	Présidente Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire	DEKENUYDT	Nadège
7	Président ARC OUEST	PRUNIER	Yves
8	Directeur Banque de France	CHADELEAU	Flavienne
9	Président Comité Local des Banques	LE MONNIER	Philippe
10	DDETS (Unité territoriale 49)	PELISSIER	Wilfried
11	Directeur Départemental des Territoires	GERARD	Didier
12	Chef divisionnaire des Douanes d'Angers	GUILLONNEAU	Annabelle
13	Directrice DREAL	FILIPIAK	Valérie
14	Présidente VEGEPOLYS VALLEY	DARSONVILLE	Séverine
15	Président NOVA CHILD	SOULARD	David
16	Président ANGERS FRENCH TECH	PERRINET	Michel
17	Président We Network	BEDOUIN	Vincent
18	Président Angers Technopole	NEBBULA	Constance
19	Représentante ANJOU TOURISME	YANNOU	Sophie
20	Président du Club Destination Anjou	BOUYER	Vincent
21	Président ANGERS LOIRE CAMPUS	ROBLEDO	Christian
22	Président MECENE ET LOIRE	BESSARD	Didier
23	Président ADECC	BORJON PIRON	Yannis
24	Président ORACE	SORIN	Stéphane
25	Président SIEML	DAVY	Jean-Luc
26	Représentant Orange	BEAUFILS	Eric
27	Représentant ENEDIS	CORVEE	Didier
28	Représentant LA POSTE (Courrier)	AUDOUIN	Christophe
29	Président Syndicat Mixte Anjou Numérique	CHALOPIN	Philippe
30	Représentant Ordre des Avocats	JUGUET	François Xavier
31	Président Tribunal de Commerce d'Angers	DOUGE	Remy
32	Directeur général Délégué ALTER	BALLARINI	Michel
33	Président Vitrines d'Anjou	THOMAS	Laurent
34	Président Vitrines de Saumur	DESROQUES	Anthony
35	Président Vitrines d'Angers	COLLIN	Laurence
36	Président Cholet Vitrines	SANCHEZ	Philippe
37	Président Union départementale des commerçants non sédentaires	DOLAY	Michel
38	Président MEDEF Anjou	SCHAUPP	Bertrand
39	Président MEDEF Choletais	APAIRE	Sylvain
40	Président CPME	COUPRIE	Philippe
41	Président Club Immobilier Anjou	DE GUISTI	Christophe
42	Représentant des Clubs CJD du 49	LANDRAU	Yves
43	Représentant des Clubs DCF du 49	LEBOIS	Sylvain
44	Représentant des Clubs JCE du 49	COPLEUTRE	Vianney
45	Président ASDEPIC	PAYEN	Arnaud
46	Présidente CEA	GOLMARD	Virginie
47	Président CIDES	BEDOUET	Philippe

Validation unanime de l'assemblée

8. Honorariat

Le président Matthieu BILLIARD propose de nommer Éric GROUD, engagé depuis de nombreuses années à la CCI de Maine-et-Loire et à la CCI régionale des Pays de la Loire, en tant que président honoraire.

Validation unanime de l'assemblée

Matthieu BILLIARD invite l'assemblée à applaudir Éric GROUD pour son engagement.

9. Délibération d'habilitation générale du président à ester en justice

Cyrille LAHEURTE indique qu'en vertu de l'article L.712-1 du code de commerce, le président est le représentant légal de l'établissement public. Il est chargé de représenter la CCI dans tous les actes civils et administratifs ; à ce titre il signe les conventions et accomplit les actes engageant la CCI et peut ester en justice pour le compte de cette dernière, sous réserve de l'autorisation préalable de l'assemblée générale dans les cas prévus dans les articles R.431-3 et R.431-4 du code de justice administrative.

Vu le Règlement intérieur de la CCI de Maine-et-Loire - Chapitre 2, article 2.2.3 concernant les attributions générales du président en sa qualité de représentant légal de la CCI, les membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire réunis en assemblée générale le 19 novembre 2021 sont invités à donner une habilitation générale au président pour ester en justice, pendant la durée de la mandature 2021_2026 et plus généralement une habilitation pour satisfaire aux demandes des juridictions, sans exception, ni réserve.

Validation unanime de l'assemblée

10. Délibération d'attributions du Président en matière de marchés publics

Vu les articles L712-1 et L712-13 du code de commerce relatifs aux attributions de l'assemblée générale et du président,

Vu le code de la commande publique,

Vu les dispositions du règlement intérieur de la CCI de Maine et Loire, chapitre 5 et aux articles 5.1.2 et 5.2.1 relatifs aux contrats de la commande publique,

les membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire réunis en assemblée générale le 19 novembre 2021 décident :

- D'habiliter le président, pour la durée de la mandature, et dans la limite des crédits inscrits au budget, à prendre toute décision concernant le lancement, la passation, l'attribution, la signature, la notification et l'exécution des marchés passés selon une procédure adaptée, selon les seuils de la commande publique, et les marchés passés selon une procédure formalisée, selon les seuils de la commande publique, et qui sont nécessaires au fonctionnement courant de la CCI.
- D'habiliter le président, pour la durée de la mandature, et dans la limite des crédits inscrits au budget, à prendre toute décision concernant le lancement, la passation, l'attribution, la signature, la notification et l'exécution des marchés passés selon une procédure formalisée, selon les seuils de la commande publique, mais qui ne sont pas nécessaires au fonctionnement courant de la CCI, à lancer, passer, attribuer, signer, notifier et exécuter ces marchés dans les conditions suivantes :
 - Si l'assemblée est consultée avant le lancement de la procédure, la délibération comporte obligatoirement l'étendue du besoin à satisfaire, le mode de passation et le montant estimé du marché. Toute modification substantielle d'un de ces trois éléments avant l'issue de

la procédure de passation implique une nouvelle délibération de l'assemblée générale devant intervenir avant la notification et la signature du marché avec le titulaire sélectionné.

- À défaut, la délibération est prise à l'issue de la procédure de passation du marché concerné sans autorisation préalable de l'assemblée générale. Le président demande ensuite à l'assemblée générale l'autorisation de notifier et de signer le marché avec le titulaire qu'il a sélectionné. Cette délibération comporte obligatoirement l'étendue du besoin, le mode de passation, l'avis de la commission consultative des marchés de la CCI, le montant, les principales caractéristiques du marché et le nom du titulaire du marché.

- De mandater le président pour accomplir toutes les mesures de publicité de la présente délibération.

Validation unanime de l'assemblée

11. Délégations de signature du président et du trésorier

Le président Matthieu BILLIARD indique que les délégations de signature ont été mises à jour et sont à la disposition des membres dans l'extranet.

12. Attributions du directeur général

Le président Matthieu BILLIARD présente les attributions du directeur général.

Conformément au règlement intérieur, article 6.1.4, les services de la CCI sont dirigés par un directeur général, placé sous l'autorité du président de la chambre.

Il est chargé de l'animation de l'ensemble des services ainsi que du suivi de leurs activités, de la réalisation de leurs objectifs et du contrôle de leurs résultats dont il rend compte au président.

Il assiste les membres élus dans l'exercice de leurs fonctions. A ce titre, il informe les élus des conditions de régularité dans lesquelles les décisions doivent être prises.

Il a la charge de leur mise en œuvre et contrôle la régularité de toutes les opérations correspondantes.

Le directeur général est astreint au devoir de réserve et, dans l'exercice de ses fonctions, au respect du principe de neutralité.

Sur délégation du directeur général de la CCIR de rattachement, le directeur général est chargé de veiller à la sécurité et à la protection de la santé du personnel placé sous son autorité. Il s'assure du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Il peut subdéléguer ses pouvoirs à des personnels disposant de la compétence, de l'autorité et des moyens nécessaires à l'exercice des responsabilités concernées, ainsi que d'une autonomie décisionnelle suffisante en matière d'hygiène et de sécurité. Dans ce cas, les subdélégations données sont publiées dans les mêmes conditions que celles prévues par le présent règlement intérieur pour les délégations de signature du président et du trésorier.

13. Validation des cinq commissions principales

Le président Matthieu BILLIARD invite l'assemblée à voter pour la création des cinq commissions thématiques, qu'il a présentée au début de la réunion, et pour la désignation de leur président ou présidente.

À savoir :

- une commission formation et recrutement, présidée par Catherine DAGORN
- une commission croissance responsable et soutenable, présidée par Philippe COUGE.
- une commission information et financement du développement présidée par Philippe BESNIER.
- une commission proximité du territoire et connexion à l'écosystème présidée par Philippe VIOUX.
- une commission sur l'optimisation de l'usage du numérique présidée par François LELIEVRE.

Validation unanime de l'assemblée

Cyrille LAHEURTE indique que lors de la prochaine assemblée générale, le 17 décembre, les présidents présenteront plus précisément les sujets qu'ils souhaitent aborder dans leur commission et les modalités de fonctionnement. L'objectif est que la feuille de route de chaque commission soit définie pour l'assemblée générale du 24 mars.

Il ajoute que chaque commission sera accompagnée par des salariés de la Chambre.

- Sandrine CAPELE pour la commission formation et recrutement
- Pascal RANCHOUX pour la commission proximité du territoire et connexion à l'écosystème
- Christophe HOUEIX pour les commissions croissance responsable et soutenable, information et financement du développement et l'optimisation de l'usage du numérique.

14. Indemnités de frais de mandat du président et des membres du bureau

Cyrille LAHEURTE indique que l'article R712.1 du code de Commerce prévoit une indemnité de mandat au président et à certains membres du Bureau, pour couvrir certains frais de représentation

L'enveloppe pouvant être mobilisée au regard de la catégorie de la Chambre (plus de 30 000 ressortissants) est de 750 points d'indice à 4.666 €. Si des indemnités sont versées à certains membres du Bureau, le montant de l'enveloppe peut être étendu à 900 points.

Il est proposé que le président ait une indemnité de 600 points d'indice et que les quatre vice-présidents et le trésorier aient une indemnité de 60 points.

Le président Matthieu BILLIARD indique que c'était l'usage lors deux précédentes mandatures.

Validation unanime de l'assemblée

15. Calendrier 2022 des assemblées

Le président Matthieu BILLIARD indique qu'un groupe de travail va réfléchir sur le déroulement des assemblées générales pour les rendre le plus dynamiques possible.

Il propose qu'elles n'aient pas toujours lieu le matin afin de ne pas pénaliser les mêmes personnes sur les mêmes horaires. Certaines ont été prévues en après-midi.

Il présente les dates retenues pour 2022.

Avant 2022, une assemblée générale aura lieu le vendredi 17 décembre.

<p>VENDREDI 28 JANVIER 2022 DE 9H A 12H</p>
<p>JEUDI 24 MARS 2022 DE 17H A 20H</p>
<p>VENDREDI 20 MAI 2022 DE 9H A 12H (+ OPTION APRES MIDI POUR GROUPE DE TRAVAIL) VOTE DU BUDGET EXECUTE 2021</p>
<p>JEUDI 30 JUIN 2022 DE 17H A 20H</p>
<p>JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 DE 17H A 20H</p>
<p>VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022 DE 9H A 12H (+ OPTION APRES MIDI POUR GROUPE DE TRAVAIL) VOTE DU BUDGET RECTIFICATIF 2022 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023</p>

16. Agenda des principales manifestations

Cyrille LAHEURTE présente les rendez-vous et événements qui auront lieu pendant les prochaines semaines.

Parmi ceux-ci, il cite la remise des diplômes aux apprentis (le 22 novembre à Saumur et le 26 novembre à Cholet), la Connected Week, les portes ouvertes des CFA les 10 et 11 décembre et le 27 février et la Nuit de l'orientation le 28 janvier et la cérémonie des vœux organisée conjointement avec la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre d'agriculture.

Il indique qu'une journée dédiée à la prévention est prévue le 7 avril et qu'une option a été posée sur la date du 9 juin pour la Grande Aventure d'Entreprendre au centre des congrès d'Angers.

17. Questions diverses

Le président Matthieu BILLIARD indique que les membres recevront par mail avant la prochaine assemblée générale les codes d'accès, identifiants et mot de passe pour accéder à l'espace intranet dans lequel ils trouveront l'ensemble des documents nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Il invite également les membres qui ne l'ont pas encore fait à compléter la fiche de déclaration d'intérêts, la fiche identité et à signer l'attestation de droit à l'image afin de finaliser la constitution des dossiers des élus.

En conclusion, le président Matthieu BILLIARD remercie l'ensemble des membres pour leur participation et déclare avoir hâte de travailler avec toutes et tous.

Avant le déjeuner, une photo collective de l'ensemble des membres est prise dans les marches de l'escalier du hall d'entrée.

Prochaine Assemblée générale
Le vendredi 17 décembre 2021 de 9h à 12h

Le Directeur Général	Le Secrétaire
Cyrille LAHEURTE	Régis Rousseau